



ACCUEIL
DE JOUR
MARSEILLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
20
22

**« DES OBJECTIFS ATTEINTS,
UNE ACTIVITÉ RELANCÉE ET
EN DÉVELOPPEMENT »**

SOMMAIRE

> > > EDITO	2
1. FONCTIONNEMENT	3
1.1 QUI SOMMES-NOUS ?	3
1.2 NOS FINANCEURS, NOTRE BUDGET	4
1.3 NOTRE EFFECTIF, NOS MÉTIERS	4
1.4 ORGANIGRAMME	6
2. BILANS 2022 DES DISPOSITIFS	8
2.1 LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2022	8
2.2 LE PÔLE « ACCUEIL »	9
2.3 LE PÔLE « ALLER VERS »	10
2.3.1 L'ÉQUIPE MOBILE BALISÉE	10
2.3.2 EQUIPE MOBILE EXPLORATOIRE/EQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ	10
2.3.3 EQUIPE GARE	11
2.3.4 ACCOMPAGNEMENT MOBILE RAPPROCHÉ (AMR)	11
2.4 CRÉATION DU PÔLE HÉBERGEMENT-LOGEMENT	12
2.4.1 FOCUS : LE CHU « LA SIMIANE »	12
2.4.2 SERVICE LOGEMENT	13
2.5 LA SANTÉ	14
3. QUELQUES ACTIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES	16
3.1 1ERES HEURES	16
3.2 COMMISSION PROJETS	16
3.3 MARAUD'IN (LA MARAUDE D'INCLUSION NUMÉRIQUE)	16
4. TÉMOIGNAGES	17
4.1 D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE	17
4.2 DE SALARIÉ	18
5. ETAT FINANCIER	19
5.1. LE BILAN	20
5.2 LE COMPTE DE RÉSULTAT	22
6. CONCLUSION, PERSPECTIVES	24

Point de passage annuel, les rapports d'activité se suivent année après année. S'il est banal de le dire, il est cependant toujours intéressant de resituer nos actions dans cet enchainement. Nous avons ainsi terminé l'exercice 2021 en évoquant des perspectives pour 2022.

La première concernait la fréquentation de notre accueil de jour boulevard Bouès, en particulier l'orientation des bénéficiaires du (BRSA) en lien avec le Conseil Départemental. Grace à une action collective « de terrain », nous avons réalisé un important travail de communication et de réinscription de notre accueil de jour dans le tissu associatif Marseillais. En 2022, la fréquentation est revenue à un niveau qui était celui d'avant notre déménagement, et nos objectifs de contractualisation des BRSA ont été atteints.

La deuxième concernait l'ouverture d'un accueil de jour spécifique pour les femmes. C'est chose faite également (ouvert depuis fin mars 2023). Ce projet a évolué car il propose un accueil inconditionnel pour les femmes isolées ou avec enfants, seul lieu d'accueil de ce type à Marseille.

La troisième, enfin, prévoyait le renforcement sanitaire des équipes mobiles avec la création d'un service dit « équipe mobile santé précarité » (EMSP). L'EMSP a ouvert le 1^{er} octobre 2022.

Nous avons également comme prévu poursuivi notre structuration interne. Plusieurs chantiers sont arrivés à leur terme : document unique d'évaluation des risques professionnels réalisé dans le cadre d'une démarche impliquant tous les salariés, règlement intérieur des salariés, accord d'entreprise Compte Epargne Temps.

2022 aura aussi été une année qui aura vu nos actions « déborder » leur cadre historique avec la réalisation de prestations dans le champ de l'hébergement. En effet, en décembre, nous avons été sollicités puis retenus par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DDETS) pour gérer un centre d'hébergement d'urgence pour des familles, comportant 65 logements pour 291 places.

Objectifs atteints, activité relancée et développement, toujours en direction des publics en situation de grande précarité, sont donc les trois mots à retenir de cette année 2022.

Jean-Louis Cordesse Président

Jean-David Escanes Directeur

1. FONCTIONNEMENT

En 1991, préoccupées par l'absence à Marseille d'un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans domicile fixe, douze associations et des personnes engagées, pour la plupart des médecins, décident de créer un accueil de jour et fondent l'Association « Accueil de Jour » (ADJ). Son Président actuel, Monsieur Jean-Louis Cordesse, faisait partie des membres fondateurs.

Les statuts déterminent le but et l'utilité sociale de l'ADJ :

« Participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil pour personnes sans résidence stable ».

LES DATES FONDAMENTALES :

1991 : Ouverture de l'ADJ, 5A place Marceau à Marseille

2000 : Ouverture d'un second site, 7 rue Consolat à Marseille

2008 : Création de la première équipe mobile de rue (maraude)

2017 : Importantes difficultés financières et réorganisation de l'Association

2019 : Consolat et la Direction déménagent au 34 B boulevard Bouès à Marseille (3e)

2020 : Déménagement du site Marceau vers le site Bouès

2022 : Ouverture du centre d'hébergement d'urgence La Simiane à Marseille (14e)

L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration de quinze membres au plus.

Les Associations Fondatrices sont :

- La Fondation Armée Du Salut
- SOS Voyageurs
- Fraternité de la Belle de Mai
- Hospitalité pour les Femmes
- Entraide Protestante
- Saint Jean de Dieu

Les membres adhérents sont :

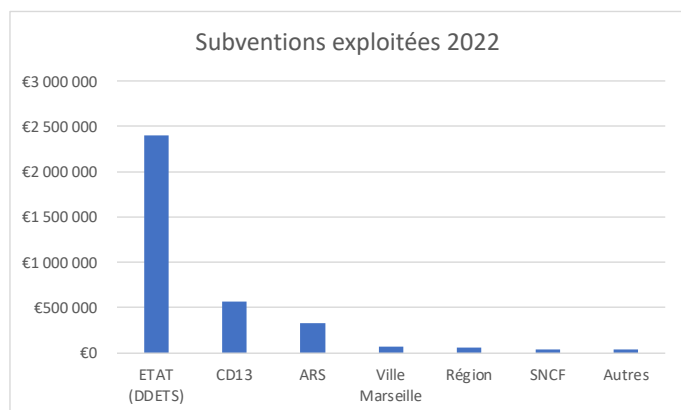
- Maison de La Jeune Fille, représentée par Jean-Louis Cordesse
- ADPEI, représentée par Pierre Escolano
- Jean-Marc Flambeau
- Caisse primaire d'Assurance Maladie
- Vendredi 13, représentée par Monique Blanc
- Monsieur Olivier Pandin
- Monsieur Max Daniel
- Madame Béatrice Cordesse

En 2022, le bureau était composé de :

- Jean-Louis Cordesse : Président
 - Pierre Escolano : Trésorier
- Olivier Pandin : Trésorier Adjoint
 - Jocelyne Bresson : Secrétaire
 - Max Daniel : Secrétaire Adjoint

1.2 NOS FINANCEURS, NOTRE BUDGET

L'ACCUEIL DE JOUR EST FINANCÉ À QUASIMENT 100%
PAR DES SUBVENTIONS PUBLIQUES :



L'Etat (DDETS)
Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône
L'ARS
La Ville de Marseille
La région PACA
La SNCF,
La CPCAM,
Convergence
La FAS

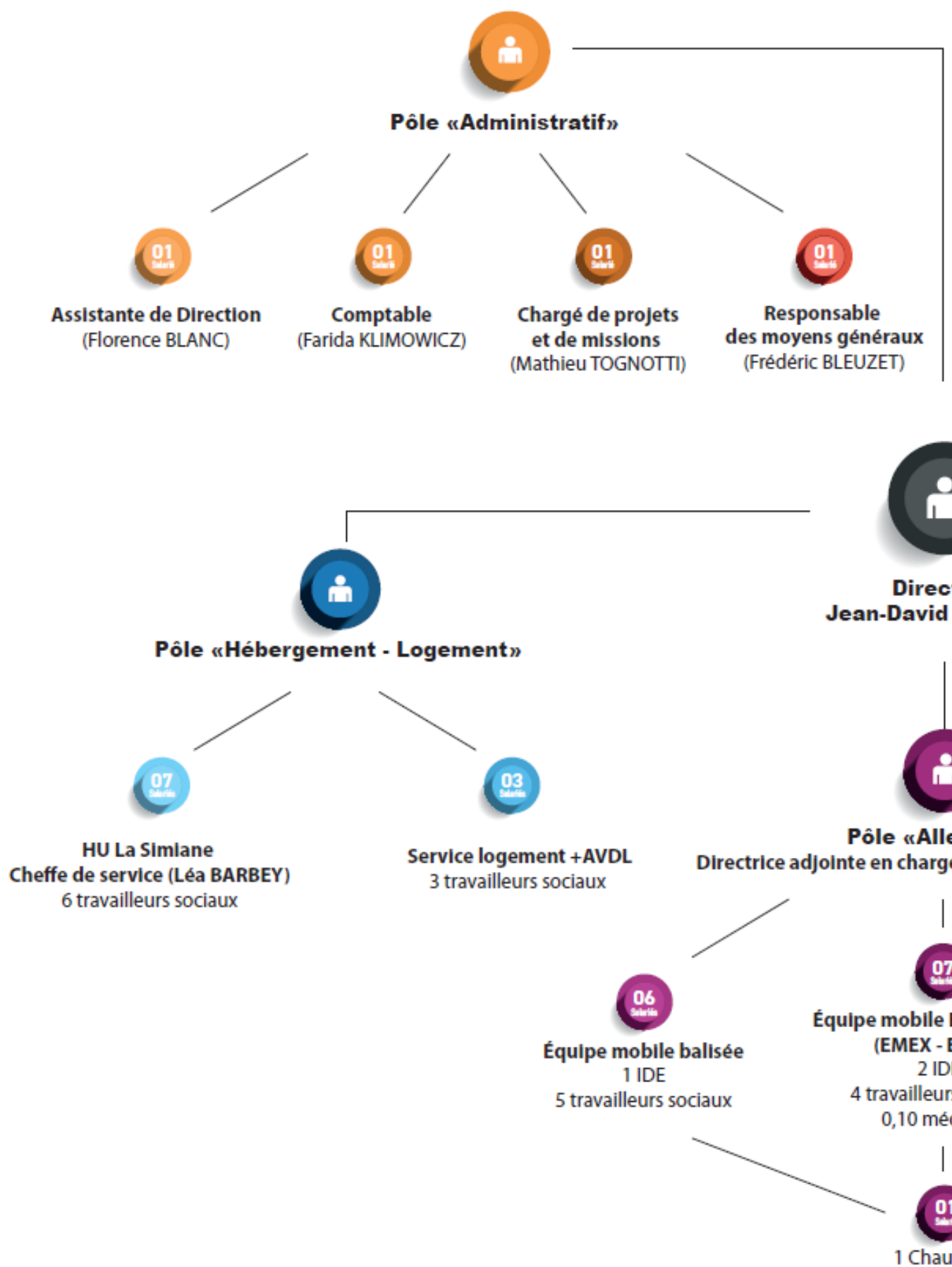
En 2022, le budget d'exploitation de l'Association a été de 3,5 millions d'euros

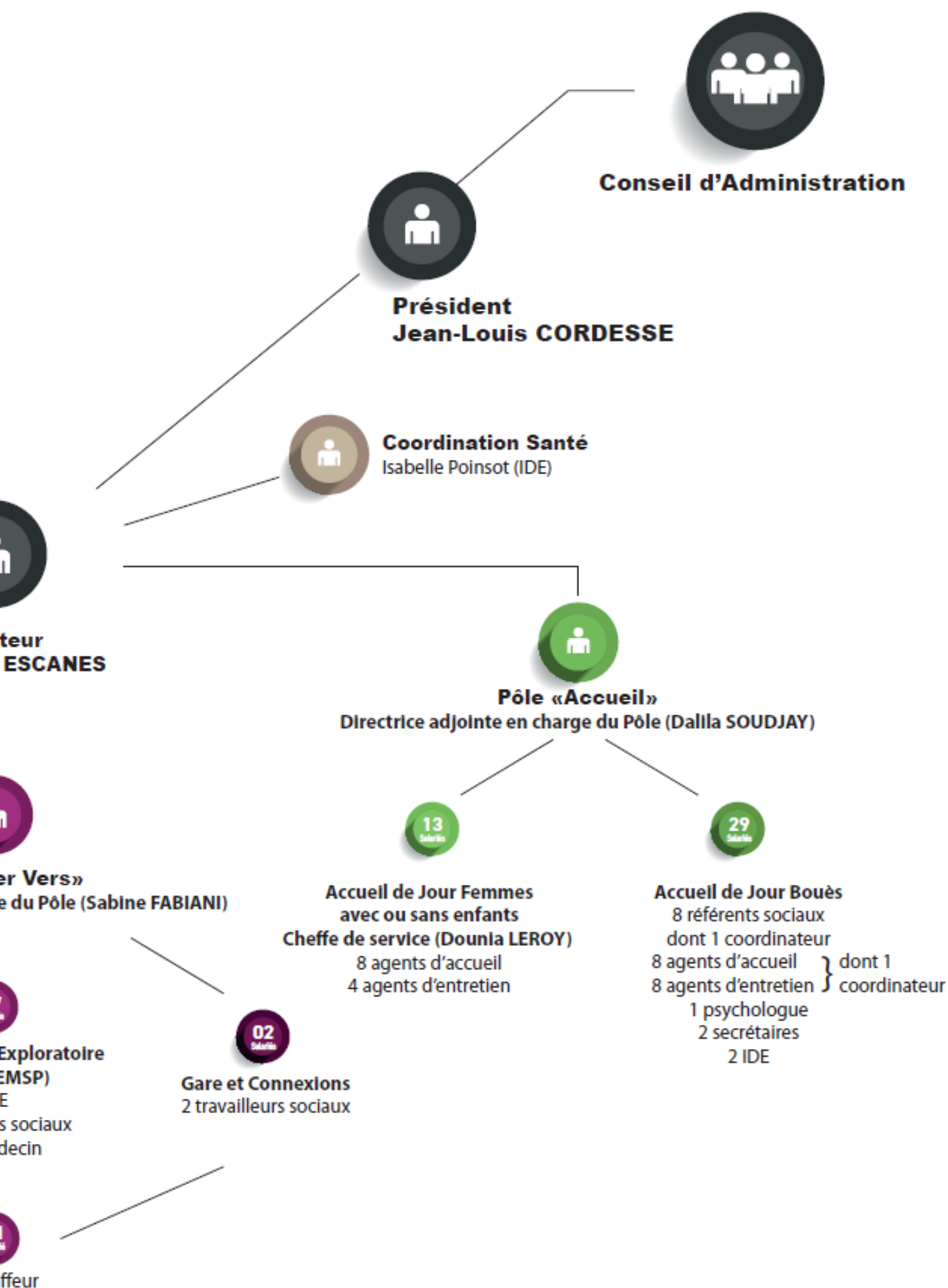
1.3 NOTRE EFFECTIF, NOS MÉTIERS

En 2022, notre effectif moyen s'élève à 50 salariés, occupant 19 métiers listés ci-dessous.
Nous les remercions pour leur expertise et action pluridisciplinaire

Agent d'accueil
Assistant (e) de service social
Assistante de direction
Chargé de missions et de projet
Responsable des moyens généraux
Cheffe de service
Conseillère en économie sociale et familiale
Directeur
Directrice adjointe
Educateur (trice) spécialisée (e)
Infirmier (ière)
Moniteur (trice)- éducateur (trice)
Aide Médico-Psychologique
Secrétaire
Chauffeur accompagnateur
Agent d'hospitalité
Psychologue
Médecin psychiatre
Comptable

1.4 ORGANIGRAMME





2. BILANS 2022 DES DISPOSITIFS

2.1 LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2022

L'ADJ c'est :

PERSONNES ACCOMPAGÉES / RENCONTRÉES	ENTRÉES SUR LE LIEU D'ACCUEIL BOUÈS	BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONTRACTUALISÉS
5 910	29 929	381
PERSONNES DOMICILIÉES	MARAUDES (POUR 7 651 CONTACTS)	
1 130	1 237	

Comparatif

Année	Entrées	Personnes accompagnées/ rencontrées	Douches	Dom.	BRSA contractualisés
2020	12 923	3 709	2 520	789	298
2021	11 633	3 753	3 185	638	267
2022	29 929	5910	10 092	1130	381

“

Les principaux indicateurs laissent apparaître une reprise importante de l'activité, revenue à son niveau historique (celui d'avant le déménagement de Marceau à Bouès). Les 1ers mois de l'année 2023 témoignent d'une nouvelle augmentation importante (+ 50 000 passages estimés sur le lieu d'accueil Bouès à la fin 2023).



50 000

PASSAGES ESTIMÉS
POUR FIN 2023



2.2 LE PÔLE « ACCUEIL »

Au 34 B boulevard Bouès, l'ADJ offre un service d'accueil inconditionnel sans hébergement à des hommes et des femmes majeures en situation de précarité ou sans domicile fixe, marginalisés, en grande difficulté sociale. C'est un lieu de répit dans leur quotidien difficile.

C'est aussi « un lieu d'accueil RSA spécifique pour personne sans domicile fixe ». C'est le seul de Marseille avec cette particularité.

- L'Accueil de Jour Bouès est ouvert 6 jours sur 7, en continu de 8h à 16h 45. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi. Ce public est accueilli dans sa singularité par une équipe pluridisciplinaire composée de huit agents d'accueil et sept agents d'hospitalité, sept référents sociaux, deux infirmières, un psychologue et deux secrétaires.
- Les agents d'accueil sont les premiers interlocuteurs. Ils évaluent les besoins des personnes, les orientent et offrent un soutien administratif pour l'accès à certaines démarches.
- Les agents d'hospitalité sont responsables de la propreté des locaux, accompagnent les publics dans l'accès aux services d'hygiène (douche, buanderie) et sont présent en salle pour gérer la distribution d'une collation chaude accompagnée d'une viennoiserie en encourageant les accueillis à interagir socialement.
- Les référents sociaux proposent un accompagnement social individualisé et global aux personnes bénéficiaires du RSA orientées par le CD13, mais également à d'autres personnes non bénéficiaires du RSA.
- Les IDE proposent une permanence médicale tous les matins de 8h à 12h30 (y compris les week-end)
- Les secrétaires sont chargées de l'enregistrement des courriers, des NPAI, de la domiciliation, du matériel bureau-tique, des suivies de la file active CER et hors CER etc...

Depuis le dernier trimestre 2022, un psychologue a été recruté dans le cadre d'une mesure nationale visant à améliorer la prise en charge psychologique des personnes en situation de précarité. Il intervient trois jours par semaine selon une pratique exclusive d'« aller-vers ».

En 2022, le lieu d'accueil c'est :

PERSONNES DOMICILIÉES	ENTRÉES (3 672 PERSONNES)	BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONTRACTUALISÉS
1 130	29 929	381
ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX GLOBAUX	DOUCHES RÉALISÉES	LAVAGES EN MACHINE
613	10 092	533



2.3 LE PÔLE « ALLER VERS »

Ce Pôle regroupe les 3 équipes mobiles de l'association, à savoir l'équipe mobile balisée, l'équipe EMEX-EMSP et l'équipe Gare. Ces 3 équipes présentent des modes d'organisation et des pratiques professionnelles qui se potentialisent.

2.3.1 L'ÉQUIPE MOBILE BALISÉE (EMB)

L'Equipe Mobile Balisée accompagne des personnes sans domicile fixe, majeures, en très grande précarité, quelle que soit leur situation administrative. Ces dernières présentent, la plupart du temps, des problématiques sévères, multiples et cumulées dont l'évaluation préconise un accompagnement global en rue et de longue durée et pour lesquelles tout autre dispositif serait inadapté voire inexistant.

En 2022, l'équipe est composée de 4 référents sociaux et d'une infirmière qui prend en charge principalement des personnes présentant les problèmes de santé les plus graves. Un chauffeur accompagnateur est mobilisé selon les besoins d'accompagnement. Les bureaux de l'équipe sont installés à l'Accueil de jour Bouès, mais l'équipe travaille principalement dans la rue.

Cette année, l'équipe a pu s'équiper de matériel informatique adapté au travail dans la rue (tablettes, petits ordinateurs portables, batterie de chargement de portable...) via le projet Maraud'IN porté par la FAS Nationale.

En 2022, l'EMB c'est :

TOURNÉES BALISÉES	CONTACTS DANS LA RUE	ENTRETIENS EN RUE
621	3 105	500
PERSONNES ACCOMPAGNÉES	FILLE ACTIVE IDE	
116	50	

2.3.2 EQUIPE MOBILE EXPLORATOIRE/EQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ (EMEX-EMSP)

Cette année, l'équipe EMEX a changé de statut en fusionnant avec l'Equipe Mobile Santé Précarité créée en octobre. Aujourd'hui, elle forme ainsi une seule et même équipe composée de 2 trinômes (ES/AMP-AES/IDE), complétée par un médecin (0,10 ETP).

Les missions de cette équipe fusionnée ont peu varié, si ce n'est un renforcement des actions en santé. Lors des maraudes quotidiennes dans tous les secteurs de la ville de Marseille ou sur signalement, les professionnels proposent un accompagnement de 2 mois, renouvelable.

Les AMP/AES sensibilisent les personnes à l'hygiène et aux soins, proposent des accompagnements physiques. Les infirmières coordonnent les soins, proposent des soins de support.

En 2022, l'EMSP EMEX c'est :

TOURNÉES	CONTACTS DANS LA RUE	PERSONNES RENCONTRÉES/ ACCOMPAGNÉES
411	2 956	334

2.3.3 EQUIPE GARE

Durant toute l'année, cette équipe effectue des maraudes quotidiennes (en journée ou en soirée) dans une logique « d'aller-vers » à la gare Saint-Charles (et à proximité).

- L'équipe est composée d'un binôme de travailleurs sociaux et d'un renfort infirmier lorsque les besoins en santé s'avèrent prégnants. L'une des priorités de l'équipe est d'installer une veille, de pouvoir évaluer les besoins en termes d'hébergement, d'accès ou de maintien des droits, d'hygiène et de santé pour trouver des solutions adaptées. L'accompagnement n'a pas pour objectif de s'installer dans la durée.
- Elle intervient également sur signalement des agents de la gare et des différents partenaires associatifs qui sont aussi présents en gare (ADDAP 13 et BUS 31/32). Pour la première fois cette année, l'équipe a eu la possibilité de se rendre dans les différentes gares de Marseille pour aller à la rencontre de personnes sans domicile fixe signalées par le responsable référent de l'équipe de la Gare Saint Charles.
- Toute au long de l'année, l'équipe a proposé différents projets d'activités, de sorties et d'animations (MUCEM, Activité jardinage au jardin des PFDP, Frioul...). L'objectif est de proposer des activités de bien-être, sportives et culturelles, à l'extérieur de la gare.

En 2022, l'équipe gare c'est :

TOURNÉES	PERSONNES RENCONTRÉES/ ACCOMPAGNÉES	ORIENTATION OU ACCOMPAGNEMENT EN LIEN AVEC LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
205	1 590	145

2.3.4 ACCOMPAGNEMENT MOBILE RAPPROCHÉ (AMR)

Ce dispositif propose un accompagnement intensif, de proximité, adapté et flexible (« aller-vers ») à un public BRSA avec ou sans logement ayant de grandes difficultés à accéder ou à maintenir un suivi social dans un lieu d'accueil « classique ». Cet accompagnement, mené par une équipe pluridisciplinaire (2 travailleurs sociaux et 1 infirmière), s'efforce de s'appuyer sur les forces (compétences) des personnes (et par sur leurs freins- carences) pour enclencher des démarches et un suivi social.

La durée de l'accompagnement est de 6 mois, renouvelable. Elle dépend de l'évolution de la situation de la personne, mais l'accompagnement n'a pas vocation à se prolonger à long terme.

Pour des raisons budgétaires, et malgré l'atteinte des objectifs et la forte utilité de ce dispositif concernant le non-recours aux droits, l'action AMR n'a pas été reconduite en 2023. Nous regrettons cet arrêt et espérons une reprise de ce dispositif dès que possible.

En 2022, l'AMR c'est :

PERSONNES ORIENTÉES	PERSONNES ACCOMPAGNÉES	ENTRETIENS, DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ACCOMPAGNEMENTS...
33	57	1 000

2.4 CRÉATION DU PÔLE HÉBERGEMENT-LOGEMENT

Ce pôle a été créé en décembre 2022 avec l'ouverture du centre d'hébergement d'urgence de La Simiane. Il comprend également, pour des raisons de cohérence de dispositifs et de mutualisation d'expertise, le service logement.

2.4.1 FOCUS : LE CHU « LA SIMIANE »

Cette structure d'hébergement d'urgence (avec accompagnement social) pour familles a ouvert ses portes en décembre 2022 dans le but de venir en aide aux familles en situation d'urgence. Financée par la DDETS, cette structure est destinée à accueillir des familles qui se retrouvent sans abri suite à des ordonnances du tribunal administratif dans le cadre du DAHO, des évacuations pour insalubrité, des expulsions locatives ou autres situations d'urgence.

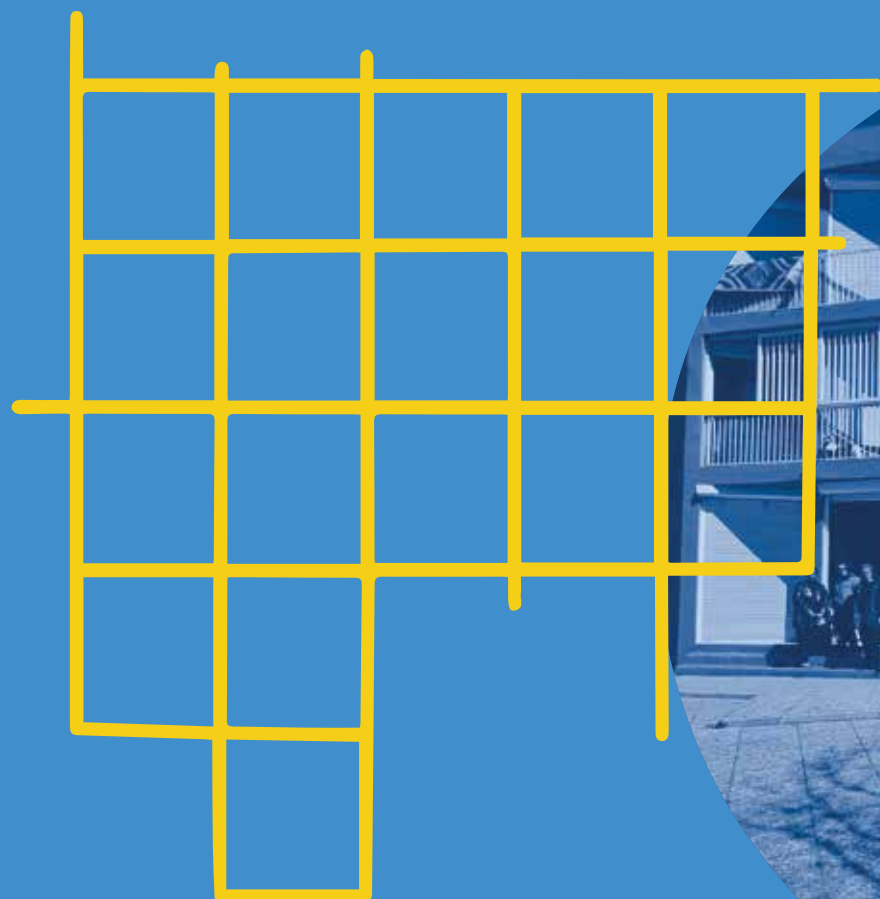
La structure comprend 65 studios meublés d'environ 40m² (pour 291 places d'hébergement), situés au 35 Chemin de Saint-Joseph à Sainte Marthe 13014 Marseille. Les studios sont équipés de tout le nécessaire pour assurer un confort aux familles accueillies, tels que des lits, des meubles de rangement, une kitchenette et une salle de bain privative. Ils peuvent accueillir jusqu'à 5 personnes. Certaines familles nombreuses bénéficient donc de deux studios.

L'équipe est composée de 5 travailleurs sociaux et d'une cheffe de service formés, en particuliers, pour aider les familles dans leur démarches d'« accès au logement ». L'hébergement et l'accompagnement sont proposés pour trois mois, renouvelables. A chaque signature de contrat, des objectifs d'accompagnement sont définis avec le référent social et les personnes accompagnées.

L'accompagnement est global, couvrant des domaines tels que l'accès aux droits, la santé, l'emploi, mais l'objectif principal reste l'accès à un logement ou un hébergement adapté aux besoins de la famille.

Les travailleurs sociaux proposent des solutions pour aider les familles à surmonter les difficultés financières, administratives ou juridiques qui peuvent les empêcher de retrouver un logement stable. Ils proposent également des solutions pour améliorer leur situation sociale et professionnelle, comme des conseils pour la recherche d'emploi, des orientations vers des services sociaux, etc.

En décembre 2022, quand notre association en a pris la gestion, 45 studios étaient occupés depuis en moyenne 7 mois, pour un total de 40 familles accueillies (certaines familles nombreuses occupent plusieurs studios). Rapidement, les premières urgences et les premiers besoins ont émergé. L'équipe éducative de la Simiane s'est donc attelée à l'évaluation des situations de toutes les personnes hébergées.



En 2022 (du 1^{er} au 31 décembre 2022), le CHU La Simiane c'est :

MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS
(186 PERSONNES)

44

MÉNAGES
ACCUEILLIS
SUR LA PÉRIODE

5

MÉNAGE
SORTI

1

2.4.2 SERVICE LOGEMENT

Ce service accompagne des personnes sans domicile fixe dans leurs démarches spécifiques de recherche de logement et appuie leur candidature auprès des différents organismes et bailleurs. L'accompagnement débute en amont de l'obtention d'un logement et se poursuit après l'entrée dans le logement, dans le cadre de l'installation et du maintien.

L'équipe se compose de 3 salariés (dont 1 subventionné dans le cadre du FNAVDL) qui proposent un accompagnement global, intensif et adapté à chaque personne (« aller-vers »). Le projet d'accès et de maintien en logement est central mais ne peut aboutir sans s'appuyer sur la prise en compte des différentes dimensions de la vie de la personne (emploi, santé, droits sociaux, ...).

En 2022, le service logement c'est :

PERSONNES
ACCOMPAGNÉS

45

ACCÈS À UN
LOGEMENT
OU UN
HÉBERGEMENT

10

ENTRETIENS,
DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES,
ACCOMPAGNEMENTS...

1 000

2.5 LA SANTÉ

L'ACTION SANTÉ À L'ADJ, C'EST QUOI ?

L'action santé est transversale à l'ensemble de l'association, présente dans chacune des équipes. Les objectifs de l'action sont de favoriser l'accessibilité aux droits, d'améliorer la prise en charge hospitalière/ambulatoire dans le cadre du parcours de soin, de promouvoir l'accompagnement en santé, levier majeur pour l'insertion. L'action santé se réalise sur le lieu d'accueil Bouès, en rue, sous forme d'aller vers, et lors de suivis dans les lieux d'hébergement et/ou de soin. Elle concerne l'ensemble des professionnels. Effectivement, l'ADJ compte des infirmières, des aide-soignantes, des aides médico-psychologique, un psychologue, un psychiatre, mais c'est l'ensemble des équipes pluridisciplinaires, accueillants, agents d'entretiens, référents sociaux, et chauffeur qui placent cette préoccupation santé au centre de la prise en charge des usagers.

L'équipe de soin est composée de 5 infirmières. Deux infirmières (dont une coordinatrice santé) proposent des permanences tous les matins à l'accueil de jour Bouès et des rendez-vous l'après-midi. Deux autres infirmières interviennent dans l'Equipe Mobile Exploratoire / Santé Précarité. Une dernière est déployée sur l'Equipe Mobile Balisée, ici aussi dans une démarche d'« aller-vers ».

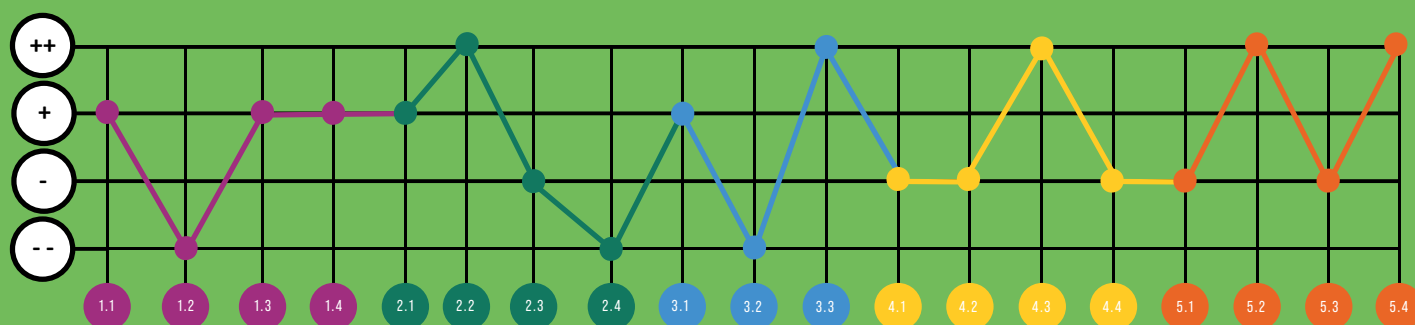
Les personnes sans domicile présentent des problèmes de santé importants et souvent multiples : traumatismes articulaires rencontrés au cours de la vie, pathologies respiratoires (tuberculose, BPCO, asthme) ainsi que des dermatoses (eczéma, psoriasis, allergie, gale...), conduites addictives, pathologies digestives (pancréatite, cirrhose, hépatites), troubles psychiatriques...

En 2022, l'action santé c'est :

ACTES	ENTRETIENS INFIRMIER	ORIENTATIONS
3 908	907	166
ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES	PRISES DE RDV	
142	314	

LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ

En 2022, l'ADJ s'est lancée dans une démarche d'évaluation des actions en promotion de la santé. Pour cela, une auto-évaluation a été réalisée à l'aide du guide d'autoévaluation spécialement conçu par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) dont nous rendons compte dans ce présent rapport.



THEMATIQUES	1	2	3	4	5
	LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE GARANTIT UN CADRE FAVORABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DE QUALITÉ EN PROMOTION DE LA SANTÉ	VOTRE ACTION S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE PROMOTION LA SANTE ET S' APPUIE SUR LES PRINCIPES ET LES VALEURS SPECIFIQUES À CETTE APPROCHE	L'ACTION EST PLANIFIÉE SUR UNE ANALYSE DE SITUATION GLOBALE, STRUCTURÉE ET FORMALISÉE	L'ACTION EST PLANIFIÉE SUR LA BASE D'UN ENSEMBLE COHÉRENT OBJECTIFS DÉFINIS, DE MÉTHODES DOCUMENTÉES ET DE RESSOURCES IDENTIFIÉES	L'ANIMATION ET LA GESTION DE L'ACTION S'APPUIENT SUR DES MÉTHODES, DESCOMPÉTENCES ET DES RESPONSABILIS DÉTERMIÉES QUI PERMETTENT LA RÉALISATION EFFECTIVE ET OPTIMALE DE L'ACTION

COMMENTAIRE SUR LE BILAN

1. La dynamique associative garantit un cadre favorable pour le développement d'action de qualité en promotion de la santé ; toutefois une politique d'amélioration globale de la qualité doit être développée.
2. L'action s'inscrit dans une logique de promotion de la santé et s'appuie sur les principes et valeurs spécifiques à cette approche toutefois, l'action doit privilégier davantage le renforcement des ressources personnelles et sociales des populations et elle devrait émaner plus de la participation des usagers.
3. L'action est basée sur une analyse de situation globale structurée et formalisée qui pourrait gagner en précision, travaillée avec l'ensemble des acteurs (dont les accueillis).
4. L'action est planifiée sur la base d'un ensemble cohérent d'objectifs définis, de méthodes argumentées et de ressources identifiées mais il manque la concertation avec les usagers. Les projets de services sont en cours de réalisation.
5. L'animation et la gestion de l'action s'appuient sur des méthodes, des compétences et des responsabilités déterminées qui permettent la réalisation effective et optimale de l'action. Aussi, des coordinateurs/trices ont été nommés afin de développer plus l'action

3. QUELQUES ACTIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES

3.1 PREMIÈRES HEURES

Le programme Premières Heures est un dispositif de remobilisation par l'emploi des publics en situation de grande précarité, principalement à la rue, s'adossant sur des Chantiers d'Insertion. Le programme permet une reprise très progressive de l'emploi, avec des contrats en CDDI commençant à 4h par semaine.

L'un des prérequis est que la personne doit être accompagnée socialement pour faciliter le maintien dans l'activité et les relations avec l'encadrant technique sur le lieu de travail.

L'ADJ a orienté 22 personnes sur 24 en 2022 sur le dispositif « 1^{ères} heures en chantier »,

DISPOSITIF PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER

96%
des effectifs



3.2 COMMISSION PROJETS

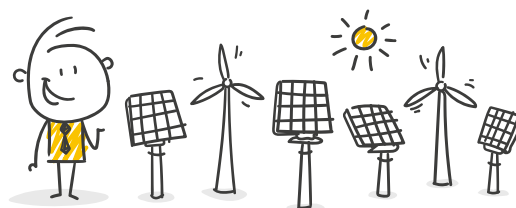
Depuis 2022, l'ADJ s'est dotée d'une commission projets composée d'un membre de chaque équipe de l'association. L'objectif de cette commission est de faire émerger des projets « transversaux », c'est-à-dire qui concernent plusieurs services ou sites.

Les salariés qui ne sont pas membres de la commission peuvent également la saisir et venir présenter un projet.

Les réalisations 2022 :

- **Journée pique-nique** (aux plages du Prado) avec des usagers et les salariés de tous les services le 13 septembre

- **Intégration du développement durable** dans la stratégie de l'association (tri sélectif, fin de l'utilisation des gobelets et des serviettes jetables)



3.3 MARAUD'IN (LA MARAUDE D'INCLUSION NUMÉRIQUE)

En 2022, l'association a répondu à un appel à projet de la FAS pour l'équipement des équipes du pôle « aller-vers » en matériel numérique, dans l'objectif de pouvoir développer cette pratique et de faciliter le travail in situ avec les personnes plus marginalisées.

Ces équipements permettent aux équipes de travailler sur le lieu de vie des personnes et avec elles. En effet ce sont 4 tablettes, 4 PC portables et 5 chargeurs externes qui ont pu être achetés et mis à disposition des équipes.



4. TÉMOIGNAGES

4.1 D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Ce témoignage est celui d'un usager se surnommant Diego, accompagné par l'équipe mobile balisée (grégori Krol, éducateur spécialisé). Cet entretien a été réalisé en rue (centre bourse). Monsieur a donné son accord pour être enregistré, que l'entretien soit retranscrit et que son surnom (Diego) apparaisse dans le bilan d'activité.

Diego : Alors par où on commence ?

Gregori : Bah on peut commencer par le début ?

D: Alors l'ADJ, je l'ai rencontrée dans la rue, par le biais d'une femme qui s'appelle Mylène et qui est éducatrice sur l'équipe mobile. Elle venait chercher un autre gars qui s'appelle Morad à la plaine, et c'est comme ça que ça a commencé avec l'ADJ. Après, j'ai eu un référent social sur le site de Bouès. Mais comme il fallait aller à Bouès, et que moi je n'y vais jamais, il a fallu en trouver un mobile de référent et j'ai trouvé Greg.

A Bouès, il y avait déjà eu un début de travail fait par le référent social au niveau administratif, et derrière on a continué à travailler ensemble avec Greg. Ça s'est fait doucement, mais sûrement. On a fait les papiers, on a pris plein de rendez-vous et à chaque fois ça s'est bien passé. On a eu une bonne accroche toi et moi. Maintenant, mon dossier il est carrément à jour et ça, ça fait longtemps que ça ne m'était pas arrivé d'avoir un dossier aussi à jour, même avec les impôts d'ailleurs !!! (rire) Maintenant, il me manque juste le DALO et attendre qu'on m'alloue un HLM et c'est ce que j'ai expliqué aussi dans mon contrat RSA de réciprocité, celui qu'on a signé ensemble. J'essaye de tenir ça au maximum, c'est un contrat sur l'honneur... Les papiers c'est fait, la banque aussi, enfin je dois y retourner pour aller chercher une carte bancaire...

G : Tu viens de Toulouse, tu es arrivé sur Marseille il n'y a pas si longtemps, qu'est-ce qui change par rapport à l'accompagnement que tu connaissais là-bas ?

D : Par rapport à Toulouse... bah déjà il y a des assistants sociaux, mais ils ne sont pas mobiles et la mobilité que vous avez, elle est intéressante, parce que vous allez chercher les gars sur place, sur le terrain quoi. C'est des gars, ils se sentent en manque de légitimité et en fin de compte c'est faux. Et avec votre premier regard sur eux, et avec votre premier pas vers eux, ça leur fait reprendre un peu de légitimité et de candeur. Au moins ils sont un peu plus vus par la société, parce que souvent quand on est dehors, comme moi quand j'étais à Toulouse, à Bordeaux et un peu dans toute la France, on est considéré comme des invisibles... Et donc l'équipe mobile, elle est hyper importante dans le sens où vous allez vers les gens les plus démunis et ceux qui en ont le plus besoin. Ceux qui tapent la manche et qui, au lieu

de soigner leurs dérives personnelles, se lèvent, font un bout de manche, ils boivent du vin dégueulasse et ils continuent, ils continuent et ça coule tout doucement... Et l'équipe Mobile elle sert à ça, c'est à relever ces bonshommes-là... et je trouve ça bien moi.

Le changement entre ici et Toulouse c'est que là-bas, il n'y a pas d'équipe mobile comme ça, il n'y a pas d'accompagnement social sur le terrain et ça manque beaucoup d'ailleurs, et je vais peut-être aller les voir pour leur dire !!!! (rire)

G : (rire), peut-être que tu ne les avais pas rencontrés aussi ?!

D: non, non il n'y en a pas à Toulouse. Il n'y a que des actions bénévoles de certains qui vous aident comme une équipe mobile, mais c'est des bénévoles, c'est pour les vêtements, la bouffe, ils viennent nous voir... Par exemple l'équipe Aurore, mais c'est que du bénévolat c'est super, mais c'est pas une action mobile sociale.

Vous, vous proposez une aide pour les papiers. Parce que les papiers c'est retrouver une visibilité sociale, pouvoir faire une demande de logement, c'est comme si je existe un peu, c'est exactement ça l'histoire ! Les mecs qui restent à terre, c'est pas parce qu'ils ne veulent pas le faire... c'est qu'ils ne trouvent pas la solution en eux même ! Et c'est pour ça que l'action sociale mobile, et la maraude c'est intéressant, car vous allez les chercher au plus profond, et vous essayez, vous les aidez à se relever.

Ne serait-ce que pour prendre une douche. Pour certains... et pour moi le premier, c'est quand même important. ; l'hygiène de soi, le rapport avec soi et après la visibilité sociale, le bien être que l'on a de se sentir investi humainement, c'est ça qui est important et qui fait la différence. Ça, c'est primordial pour moi, c'est vraiment important. Alors pour vous les travailleurs sociaux, c'est assez dur de le gérer aussi, le lundi, le mardi, les différents rendez-vous et toutes les choses qu'il ne faut pas oublier. Alors tous les deux pour l'instant on ne s'est jamais loupé, enfin j'ai raté un ou deux rendez-vous, mais bon... ça, ça peut arriver, c'est humain aussi, mais après on reprend un rendez-vous, on refait les choses et ça va un peu mieux... Mais l'idée c'est ça... c'est de ne plus être invisible aux yeux du monde, avec les maraudes de l'ADJ, je dis merci quoi ! Voilà... »



4.2 DE SALARIÉ

Témoignage de Marine, infirmière dans l'Equipe Mobile Balisée.

« Je suis Infirmière au sein de l'équipe mobile balisée pour l'Association Accueil de Jour depuis le mois de juin 2022. A la recherche d'un emploi à cette période, j'ai obtenu un entretien afin que l'on puisse me présenter la structure, les missions de l'équipe mobile balisée, et plus spécifiquement celle de l'infirmière en poste sur cette équipe.

Dès sa présentation, le travail singulier que l'ADJ propose sur l'équipe mobile m'a vivement attirée. Auparavant, je n'avais aucune expérience concernant le milieu de la grande précarité et peu de connaissances sur le réseau associatif marseillais. Au fil du temps, et grâce aux professionnels travaillant à l'Accueil de Jour, j'ai pu investir ce milieu, le connaître davantage et apprécier sa spécificité.

En effet, mon rôle au sein de l'équipe mobile balisée est très différent de celui que l'on peut connaître en milieu hospitalier. J'interviens auprès des personnes en situation de grande précarité, accompagnées par l'un des cinq travailleurs sociaux de l'équipe mobile. Dès que mon intervention leur semble adaptée, je rencontre de nouvelles personnes avec eux, puis j'initie un suivi, individuel, car chaque prise en charge s'inscrit dans un contexte différent.

Mon activité s'exerce principalement en rue, même si je suis également présente au sein de la structure de l'Accueil de Jour située à la Belle de Mai.

Ce qui m'a donné envie de poursuivre cette activité est le fait que celle-ci soit dynamique, polyvalente, et très intéressante. Le lien avec les personnes rencontrées est unique. Malgré le profil soignant, qui, pour certains, n'est pas évocateur de confiance, le lien se construit peu à peu, et la prise en charge s'établit à son rythme.

Dans ce travail sur cette équipe, il faut faire preuve de beaucoup d'adaptabilité et être conscient que la prise en charge santé s'établit dans la durée, au rythme de la personne. Je développe mes compétences, je crée du lien, j'organise des projets de soins et je travaille en étroite collaboration avec mes collègues qui sont travailleurs sociaux. Pour toutes ces raisons, le travail au sein de cette équipe suscite en moi un grand intérêt. »

5. ÉTAT FINANCIER : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2022

Compte de résultat 2022

Le compte de résultat 2022 de l'association fait apparaître un déficit de **36 988 €**.

Le total des produits augmente de 1 249 855 € (soit + 46.39 %) par rapport à l'exercice précédent (2022 : 3 944 062 € ; 2021 : 2 694 208 €).

Cette hausse est principalement liée à la hausse des subventions sur l'exercice en lien avec de nouvelles actions (Equipe Mobile Santé Précarité, Centre d'hébergement d'urgence, accueil de jour femmes) et à la prise en charge des primes Ségur.

Les charges de l'exercice sont en augmentation de **1 384 995 € (3 981 050 € en 2022 contre 2 596 055 € en 2021)**.

Cette augmentation provient essentiellement des postes « *autres achats et charges externes* » (+ 298 116 € principalement liés à la mise en œuvre de l'action HU Simiane), « *Salaires et charges sociales* » (+ 353 202 € principalement liés à la hausse du point et à la mise en place de la prime SEGUR), « *Fonds dédiés* » (+ 576 294 € liés à des subventions accordées en fin d'année 2022 impliquant une réalisation en 2023 : EMEX, Renfort infirmier IDE, domiciliation, Accueil de jour Femmes, ...) et enfin « *Dotations aux provisions* ».

Le résultat de l'exercice 2022 s'élevant à **-36 988 euros** est affecté au « report à nouveau » du Bilan de l'association.

Le total général du bilan augmente de **1 085 394 € (2022 : 2 511 988 € ; 2021 : 1 426 594 €)**.

L'évolution de l'actif s'explique essentiellement par l'augmentation des disponibilités (+ 956 421 € principalement liés au versement des subventions par la DDETS en fin d'année pour l'accueil de jour femme qui sera consommé en 2023 suite à l'ouverture prévue en mars 2023) et l'augmentation des autres créances de **139 019 €** correspondant aux subventions non encaissées à la date de clôture.

Au passif, les fonds propres diminuent de **36 988 €** sur l'exercice et s'élève à **99 483 €** au 31 décembre 2022. Les fonds dédiés augmentent de **678 597 euros** des provisions pour risques ont été comptabilisées sur l'exercice (cf ci-dessus).

De plus, les comptes 2022 enregistrent une augmentation des dettes fournisseurs de **180 270 €** correspondant principalement au loyer HU Simiane de décembre 2022, réclamé en janvier 2023.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » enregistre une augmentation des cotisations sociales en décembre 2022 suite à la régularisation de l'augmentation du point en décembre avec effet rétroactif en juillet 2022.

Pierre ESCOLANO Trésorier
Olivier PANDIN Trésorier adjoint

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	70 188	27 408	42 780	45 345	2 565-	5. 66-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	249 322	43 708	205 614	224 348	18 734-	8. 35-
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	130 540	82 917	47 623	37 891	9 731	25. 68
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	1 330		1 330	1 180	150	12. 71
	Total I	451 379	154 033	297 346	308 764	11 418-	3. 70-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	489 242		489 242	350 223	139 019	39. 69
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	1 710 841		1 710 841	754 420	956 421	126. 78
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	14 559		14 559	13 187	1 372	10. 41
	Total II	2 214 642		2 214 642	1 117 830	1 096 812	98. 12
	Frais d'émission des emprunts ^(III)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des emprunts ^(IV)						
	Ecart de conversion actif ^(V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 666 021	154 033	2 511 988	1 426 594	1 085 394	76. 08

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	143 140	143 140		
	Report à nouveau	6 669-	104 822-	98 153	93. 64
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	36 988-	98 153	135 141-	137. 68-
	Situation nette (sous total)	99 483	136 471	36 988-	27. 10-
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	99 483	136 471	36 988-	27. 10-
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	1 311 816	633 219	678 597	107. 17
	Total II	1 311 816	633 219	678 597	107. 17
PROVISIONS	Provisions pour risques	130 220	92 508	37 712	40. 77
	Provisions pour charges	131 957	114 039	17 918	15. 71
	Total III	262 177	206 547	55 630	26. 93
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	84 819	108 400	23 582-	21. 75-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	236 309	56 039	180 270	321. 69
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	445 754	266 583	179 171	67. 21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 438	2 564	1 126-	43. 90-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	70 192	16 770	53 422	318. 55
	Total IV	838 512	450 356	388 155	86. 19
	Ecarts de conversion passifs (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 511 988	1 426 594	1 085 394	76. 08

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation⁽¹⁾				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 566 822	2 438 585	1 128 237	46. 27
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 137	29 280	11 143-	38. 06-
Utilisations des fonds dédiés	263 697	180 481	83 216	46. 11
Autres produits	5	40 029	40 024-	99. 99-
Total I	3 848 661	2 688 375	1 160 286	43. 16
Charges d'exploitation⁽²⁾				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	545 023	246 907	298 116	120. 74
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	136 136	91 004	45 132	49. 59
Salaires et traitements	1 517 231	1 318 061	199 170	15. 11
Charges sociales	576 980	422 947	154 032	36. 42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	52 761	33 420	19 342	57. 87
Dotations aux provisions	151 043	115 673	35 370	30. 58
Reports en fonds dédiés	942 294	366 000	576 294	157. 46
Autres charges	3	15	11-	77. 30-
Total II	3 921 471	2 594 027	1 327 444	51. 17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	72 810-	94 349	167 159-	177. 17-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 490	302	1 188	392. 99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 490	302	1 188	392. 99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 164	1 858	694-	37. 37-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	1 164	1 858	694-	37. 37-
2. Résultat financier (III-IV)	326	1 556-	1 882	120. 96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	72 484-	92 793	165 277-	178. 11-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 404	5 530	4 127-	74. 62-
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	92 508		92 508	
Total V	93 912	5 530	88 381	NS
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	58 415	170	58 245	NS
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	58 415	170	58 245	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	35 496	5 360	30 136	562. 23
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	3 944 062	2 694 208	1 249 855	46. 39
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 981 050	2 596 055	1 384 995	53. 35
5. EXCEDENT OU DEFICIT	36 988-	98 153	135 141-	137. 68-

6. CONCLUSION, PERSPECTIVES

On l'a dit. 2022 aura été l'année d'une reprise très importante de l'activité, mais aussi d'un développement avec des actions qui, pour la première fois, proposent de l'hébergement aux personnes que nous accompagnons.

En ce début d'année 2023, nous avons ouvert un accueil de jour inconditionnel pour femmes et enfants, seul lieu de ce type à Marseille. Nous allons devoir le mettre en œuvre en recrutant de nouveaux salariés, mais aussi en nous appuyant et en essaimant nos ressources et nos compétences historiques en la matière.

De manière générale, un des objectifs 2023 sera celui du déploiement d'actions nouvelles avec l'EMSP et le centre d'hébergement La Simiane.

À la suite du lancement de la démarche qualité des actions en promotion de la santé, 2023 sera l'année de la détermination du plan d'action et de sa programmation dans le temps.

Nous continuerons également, sereinement, notre structuration interne engagée depuis plus d'un an avec un focus spécifique sur le domaine des ressources humaines.

Les mutations récentes concernant nos actions (notamment l'hébergement) ont incité le conseil d'administration à se questionner sur une évolution des statuts et du nom de notre association. Un travail de réflexion sera lancé sur ces deux points en 2023, et devrait aboutir à la réalisation du projet associatif pour les cinq ans qui suivront.

Enfin, puisque les besoins des publics précarisés sont malheureusement toujours importants, nous resterons en veille pour des projets de développement qui cibleront toujours notre objet social à savoir « *participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil pour personnes sans résidence stable* ».



REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES



Direction départementale
de la cohésion sociale



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarité des Bouches-du-Rhône ;
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ;
Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-
Côte-D'azur ; Conseil Régional Provence-Alpes-
Côte-D'azur ; Mairie de Marseille ; Caisse Primaire
d'Assurance Maladie ; Petits Frères des Pauvres ;
Coordination ASSAB ; Les Pompiers ; Le SAMU ;
Les Permanences d'accès aux soins ; Médecins
du Monde ; Les Hôpitaux de Marseille ; le 115 ;
Vendredi 13 ; Le Secours Populaire ; Emmaüs ; La
Croix Rouge ; La Madrague ; Saint Jean De Dieu ;
La Comède ; Culture du Cœur ; CCAS de Marseille ;
La CARSA ; l'ADDAP 13 ; l'ANEF ; GEPIJ ; CEP AJ ; SOS
FEMMES 13 ; le planning familial 13 ; Féminité
sans abris ; Le Bus 3132 ; Le bus HEPATANT ; Les
CSAPA ET CAARUD de Marseille ; ASUD ; Nouvelle
Aube ; MARSS ; L'ELMPP ; L'équipe Dyogène
incurie ; L'URIOPPS, La FAS, LE CODEPS13, SANTE !





ACCUEILDEJOUR.ASSO.FR

34B BOULEVARD BOUÈS 13003 MARSEILLE